

Licence en droit, 1ère année

TD de droit civil

Fiche n°2

Thème : L'existence juridique des personnes physiques : La fin de la personnalité juridique.

II) Exercices

A) Répondre aux questions suivantes

1. A partir de leurs définitions et d'exemples concrets distinguer absence, disparition et non-présence.
2. Quand la présomption d'absence commence-t-elle ?
3. En cas de disparition, le décès du disparu est :
 - a. Probable ;
 - b. Impossible ;
 - c. Certain ;
 - d. Quasi-certain.
4. En cas d'absence le décès de l'absent est :
 - a. certain ;
 - b. impossible ;
 - c. probable ;
 - d. quasi-certain ;
 - e. douteux ;
 - f. possible.
4. En cas de disparition, quel est le tribunal compétent ?

B) Résoudre le cas pratique suivant (Travail à rendre) :

Le 30 mars 2009 alors qu'elle se trouve dans les locaux de la société Krakrocho dont elle est la directrice des affaires financières, Madame LAPOISSE entend des coups de feu nourris. Renseignements pris, elle apprend qu'il s'agit d'une attaque du « sentier lumineux », un mouvement insurrectionnel lourdement armé, qui s'apprête à envahir la ville la plus riche du pays.

Dans l'impossibilité de rejoindre son luxueux manoir sis à la « cité des milliardaires », Madame Lapoisse s'abrite dans une pièce d'où elle informe de son téléphone portable « Galaxy S.2 » son hermaphrodite de mari LAPOISSE Gbizy de son infortune. Pendant sept jours, elle donnera régulièrement de ses nouvelles. Puis, profitant d'une accalmie, elle trouve refuge chez son amant du nom de ANCIENDUFEU dont l'appartement est dans un quartier environnant.

Depuis lors, M. LAPOISSE et ses enfants vivent dans l'angoisse étant sans nouvelles de leur épouse et mère. On a portant retrouvé la voiture de celle-ci au siège de la société qui l'emploie et quelques effets personnels dont un autre téléphone portable « Motorola RAZR » incrusté d'un Saphir dix(10) carats.

Les biens de la famille ayant été totalement pillés, M. LAPOISSE envisage de vendre immédiatement la voiture et d'utiliser les 60 millions épargnés par le couple mais dans un compte ouvert au nom de son épouse. Il souhaiterait se remarier avec le mannequin en vogue du moment, ZAHIA Ninkin-Ninkin.

Soulevez les problèmes juridiques et apportez-y les réponses appropriées.

Licence en droit, 1ère année

TD de droit civil

Thème 6: Les droits privés de la personnalité

Exercice à rendre : Cas pratique

Ce matin, en ouvrant le journal « La danse du Bouddha », le chanteur bien connu OMEGA Newton découvre un article incendiaire sur son compte. Sous le titre « Le vrai visage de OMEGA Newton », l'article révèle, ce qui est partiellement exact, que le chanteur, de son vrai nom LOSDEMORLAYE, est le descendant de ces MORLAYE qui s'étaient enrichis pendant la guerre de Samory dans le commerce d'esclaves ; qu'il doit une partie de sa fortune actuelle, nécessaire pour financer des tours de chant d'une médiocrité écœurante, à son mariage avec LATUEUSE, ex-prostituée de luxe qui a monté depuis, un réseau très lucratif de call-girls.

Il est même prétendu que LOSDEMORLAYE lui-même a trempé à plusieurs reprises dans des affaires de drogues et de pédophilie, ce dont il se défend farouchement.

Enfin, l'article est assorti d'une série de photos prises au palais de Show, lors de la fête des jeunes non-voyants, où le chanteur apparaît entouré de très jeunes garçons, avec cette légende : « LOSDEMORLAYE donne-t-il dans les jeunots pour oublier que son embonpoint et sa chevelure trop bien implantée révèle une soixantaine bien tassée.

Vous êtes l'avocat du chanteur LOSDEMORLAYE qui vient vous exposer les faits ci-dessus.

Il est d'autant plus écœuré qu'il a toujours été complaisant avec la presse. Conseillez-le utilement.

U.C.L.M.

Année académique 2018 / 2019

Licence en droit, 1ère année

TD de droit civil

Fiche n° 7:

Thème : les incapacités : le mineur non émancipé : la condition juridique du mineur non émancipé.

Exercice à rendre.

Le 14 février 2011, CHAIRDEPOULE, le fils de Mme ZAGAZAGA, acquiert en héritage cinq(05) villas à lui léguées par son grand-père GESUIMORT. Le 20 mars de la même année, CHAIRDEPOULE loue à ZERBO, pour quatre(04) ans, une des villas sise à la Riviera-Paradis.

Par ailleurs, pour son quinzième anniversaire, le 22 mars 2011, CHAIRDEPOULE a pris en location un véhicule de marque LAMBORGINI F16 avec la Société « Vis-à-Vis » spécialisée dans la location des voitures sans chauffeur, en vue de se rendre au concert de DJ Magicien One. En route, le véhicule a dérapé et a été gravement endommagé.

Depuis son accident, CHAIRDEPOULE pratique l'école buissonnière. Chaque matin, faisant croire à ses parents qu'il se rend à l'école, il part à la scierie COUPEBOIS où travail BEBESANSANG, un de ses amis. Là, il découvre une offre d'emploi. Il y postule et fait partie des quatre(04) retenues sur 300 demandeurs.

Le 10 juin, en compagnie de VERTIGE son amie intime, il conclut le contrat de travail.

A la fin du mois de juin, il va réclamer le loyer de la villa sise à la Riviera-Paradis mais le preneur qui traînait déjà quatre(04) mois d'arriérés de loyers lui fait savoir qu'il éprouve des difficultés : sa femme vient

d'accoucher et son fils gravement malade est hospitalisé à la clinique « TUVEUMOURIR ». Agacé, CHAIRDEPOULE l'expulse des lieux et vend la villa à 30.000.000 f à NOUVORICH.

Le 14 juillet, il tombe follement amoureux de GESUIKPATA, une fille de 20 ans aux yeux d'amande, avec qui il se fiance. A un mois de leur mariage prévu pour le 11 mars 2012, il offre une villa à sa fiancée et fait un don de sacs de Riz d'une valeur de 2.000.000 fcfa au village de ONVIPAS.

La mère de CHAIRDEPOULE très furieuse, veut annuler les actes effectués par son fils. Par ailleurs, la Société « Vis-à-Vis » demande à CHAIRDEPOULE de réparer le véhicule qu'il a endommagé, mais celui-ci n'entend pas s'exécuter.

Mme ZAGAZAGA vient vous consulter ; elle voudrait savoir de quels moyens juridiques elle dispose pour défendre et protéger son fils ainsi que ses biens. Quelle sera votre attitude ?